

## COMMUNE D'ADE

Séance du 13 décembre 2022

Membres en exercice :

14

Date de la convocation : 08/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.

Présents : 12

Votants : 13

Pour : 0

Contre : 13

Abstentions : 0

**Présents :** Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

**Représentés :** Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO par Jean-Marc BOYA.

**Excusés :** .

**Absents :** Sofia GAZZOLA.

**Secrétaire de séance :** Mathilde BOURDIEU.

### Objet : Lycée de Sarsan - Demande subvention voyage scolaire - DE\_048\_2022

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le lycée La Serre de Sarsan sollicite une subvention pour réduire le coût des familles des élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale participants à un voyage linguistique à Kent en Angleterre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse d'attribuer une subvention.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.*

Le Maire,  
Jean-Marc BOYA.



Le secrétaire de séance,  
Mathilde BOURDIEU

